

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 97.108

L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept le 20 Novembre à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

12 Novembre 1997

DATE D'AFFICHAGE

12 Novembre 1997

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE :

Monsieur MALBOIS par Madame GEOFFROY
Monsieur BOURGEOIS par Monsieur QUENTIN
Monsieur MERLE par Monsieur CAMPAGNE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Renouvellement de l'exploitation des jeux du Casino de Royan-Pontaillac

VOTE : UNANIMITE

La Société Nouvelle du Casino de ROYAN-PONTAILLAC a sollicité le renouvellement, à compter du 1er Janvier 1998 jusqu'au 31 Mai 2004, de l'exploitation des jeux du Casino.

Suite à un arrêté de Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT du 25 Septembre 1997, une enquête publique s'est déroulée à la Mairie de ROYAN du 8 Octobre 1997 au 17 Octobre 1997.

Le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable au terme d'un rapport en date du 22 Octobre 1997.

Le Conseil Municipal doit maintenant donner son avis.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de l'exploitation des jeux de hasard et des machines à sous présentée par la Société Nouvelle du Casino de ROYAN-PONTAILLAC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 Novembre 1997
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS